



Procès-Verbal de Carence d'EI 2024

Je soussignée Stéphane Lasnier, Directeur Général, atteste par la présente qu'il n'y a pas eu d'évènement indésirable (réclamation, aléa, difficulté) connu en 2024 concernant les formations proposées en LSF A1.1 et A2.2.

Fait à Evreux, le 6 janvier 2025.

Stéphane Lasnier,

Directeur Général